



**Commune de Vully-les-Lacs**  
**Publication communale**  
**No 03 – 23**

---

• **Pont sur la Broye à Salavaux – Inauguration le samedi 22 avril 2023 dès 11h00**

Comme annoncé dans le précédent tous-ménages, une présentation des travaux et de l'historique du Pont sont prévus le samedi 22 avril 2023 de 11h00 à 16h00, à la salle polyvalente de Salavaux.

La journée débutera à 11h00 par une partie officielle, avec la présence d'une délégation de la Municipalité. Ensuite, les visiteurs auront l'occasion de découvrir l'exposition mise sur pied spécialement pour cette journée.

Le Consortium Grisoni-Morand qui a réalisé les travaux, sera sur place aux abords du Pont afin de répondre aux questions des visiteurs.

---

• **Pont sur la Broye à Salavaux – Fermeture de route pour pose du tapis final**

Afin de garantir la bonne marche des travaux, la traversée du Pont sera entièrement fermée à la circulation

**du mardi 11 avril à 7h00 jusqu'au vendredi 14 avril 2023 à 18h00**

Merci de vous conformer à la signalisation de déviation qui sera mise en place.  
Les passerelles aval et amont seront quant à elles accessibles pour les piétons.

---

• **Slow Up Morat 2023**

La manifestation du Slow Up 2023 aura lieu le **dimanche 30 avril 2023** de 10h00 à 17h00.

Le route sera fermée entre **9h30 et 17h30** sur tout le tour du lac. Nous vous invitons à consulter le site internet [www.slowup.ch/lacdemorat](http://www.slowup.ch/lacdemorat) pour prendre connaissance du parcours et des déviations.

Pour toute urgence pendant cette journée, nous vous remercions d'appeler le 117.

Cette année, la partie officielle se déroulera devant le bâtiment communal à Salavaux, dès 9h45.

Nous aurons le plaisir d'écouter :

- Mme Katharina Thalmann-Bolz, Présidente du Slow Up Lac de Morat
- M. Michel Verdon, Syndic de la commune de Vully-les-Lacs
- Madame Séverine Evéquo, Présidente du Grand-Conseil
- M. Daniel Ruch, Conseiller national
- Mme Selina Gasparin, biathlète et médaillée olympique

L'office du tourisme se tient à votre disposition pour tout complément d'information concernant cette manifestation.

---



Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00      ME : 7h00 – 11h00      JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00

- **Sortie des aînés – inscription au bureau communal**

Pour cette année, la sortie des aînés a été fixée au **jeudi 24 août 2023**.

Dorénavant, les aînés ne recevront plus d'invitation personnelle par courrier. Toutes les citoyennes et tous les citoyens, résidents de notre commune et nés jusqu'en **1953** y compris peuvent s'inscrire directement auprès du bureau communal dès ce jour.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2023.

Seules les personnes inscrites recevront, par courrier et environ 10 jours avant la course, des informations précises sur le déroulement de la journée.

La Municipalité se réjouit de vous accueillir nombreux à cette course surprise.

---

---

- **Le bulletin de versement des amendes d'ordre fait place au QR Code**

Comme annoncé dans le précédent journal communal et en parallèle à la modernisation du trafic suisse de paiement, la Sécurité communale de Vully-les-Lacs délivre dès maintenant des amendes avec un QR Code auxquelles ne seront plus attachés de bulletins de versement.

Le QR Code contient toutes les informations pertinentes pour un paiement pratique, rapide et efficace, simplifiant l'acquittement par les contrevenants. Afin de connaître les détails de l'infraction, ces derniers peuvent scanner le QR code via un smartphone ou se rendre sur le site internet dédié et déclencher le paiement instantané, en introduisant le numéro d'amende.

Pour les usagers dépourvus de solutions informatiques, il suffit d'attendre l'envoi du rappel de la contravention à leur domicile. Ceux-ci recevront une notification de l'amende ainsi qu'un bulletin de versement, sans frais.

De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la commune sous *Vie Locale/Informations*.

---

---

- **Contrôle du stationnement sur les parkings communaux**

Un contrôle du stationnement des véhicules sur les parkings communaux sera à nouveau mis en place dès le mois d'avril 2023.

Veillez-vous conformer aux panneaux mis en place et ne pas oublier votre disque !

---

---

- **Travaux pour la réfection des chemins AF**

En raison de la pose des revêtements, les chemins AF ci-dessous seront interdits à la circulation du **2 mai au 5 mai 2023**.

En cas de mauvais temps, ces dates pourraient être déplacées.

Ordre des travaux : 811 + 538 ensuite 537 + 558 puis 556 et pour finir 328 et route de la déchetterie.

Le suivi des activités et le plan peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

---

---

Salavaux, le 30.03.2023

La Municipalité

Horaire : LU-MA-VE : 8h30 – 11h00

ME : 7h00 – 11h00

JE : 8h30 – 11h00 et 16h00 – 18h00